

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023**

**DELIBERATION N°2023.00361**

**VŒU POUR UN FINANCEMENT DU RENOUELEMENT ET DE LA  
MODERNISATION DES « PETITES LIGNES » FERROVIAIRES EN AUVERGNE-  
RHONE-ALPES**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 16

Nombre de voix : 81

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER,  
M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET,  
M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Laura CINIEMI, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,  
Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET,  
M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE,  
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Gilbert SOULIER,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230629-D20230036110

Date de mise en ligne : 12 juillet 2023

Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN,  
M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,  
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. Kamel BOUCHOU donne pouvoir à Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,  
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Robert KARULAK,  
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à M. Pierrick COURBON

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET,  
Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Gilles BOUDARD, Mme Nicole BRUEL,  
M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE, M. Jordan DA SILVA,  
M. Didier DELDON, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET, M. Jean DUVERGER,  
M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Denis LAURENT,  
M. Yves LECOCQ, M. Olivier LONGEON, Mme Fabienne MARMORAT,  
M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Evelyne ORIOL, M. Gilles PERACHE,  
M. Marc PETIT, Mme Christel PFISTER, Mme Clémence QUELENNEC,  
M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

## **VŒU POUR UN FINANCEMENT DU RENOUVELLEMENT ET DE LA MODERNISATION DES « PETITES LIGNES » FERROVIAIRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Les financements pour le ferroviaire prévus par l'État sont actuellement répartis entre préfectures de régions pour la période 2023-2027. Les budgets et les choix d'affectation seront définitivement votés par les conseils régionaux à l'automne prochain.

Il s'agit du volet ferroviaire du Contrat de Plan État Région (CPER).

Au vu des déclarations récentes du Gouvernement qui a lancé le chantier des « RER régionaux », il semble qu'il y ait un danger de voir cette enveloppe – d'un montant limité – consacrée pour une trop grande part à ces projets, dont certains sont encore au stade de la pré-étude (c'est notamment le cas pour Saint-Étienne).

**Par ce vœu, le Conseil métropolitain de Saint-Étienne Métropole, réuni le 29 juin 2023, demande solennellement que la modernisation du réseau ferroviaire dit « de desserte fine des territoires » en Auvergne – Rhône-Alpes, ainsi que la réouverture de certains tronçons essentiels constituent une priorité budgétaire au même titre que l'installation des nouveaux réseaux express autour des métropoles ou des autres lignes.**

Notre territoire est particulièrement concerné au niveau de la liaison ferroviaire entre Saint-Étienne et Clermont-Ferrand, dont la partie centrale entre Thiers et Boën-sur-Lignon est fermée depuis sept ans. Si les deux extrémités de la ligne restent exploitées, la liaison directe entre les deux métropoles n'est plus permise.

Dans un souci d'aménagement équilibré du territoire, les élus de Saint-Étienne Métropole restent attachés non seulement à une liaison ferroviaire directe avec les métropoles voisines, mais aussi à une interconnexion avec les territoires ruraux et péri-urbains du département de la Loire.

Or, les « RER régionaux » vont utiliser exclusivement les lignes existantes du réseau ferré et ne constituent donc pas une réponse suffisante. Pour une bonne harmonie, la coexistence des trains de proximité et des trains reliant les grandes cités doit se faire dans les meilleures conditions.

L'offre aux citoyens doit être complémentaire : un cadencement élevé des trains en zone périphérique des métropoles et une fréquence moindre, mais régulière et sûre, vers les autres étoiles ferroviaires ainsi que les territoires ruraux.

**Il serait souhaitable que la Région Auvergne - Rhône Alpes puisse envisager désormais d'être l'initiatrice des décisions de réouvertures ou de maintien des axes ferroviaires indispensables à nos territoires.**

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, adopte ce vœu à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,**



**Tom PENTECOTE**

**Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**

**Le Premier Vice-Président,**



**Hervé REYNAUD**